

Compte rendu du Groupe de Travail « Budget du CHS Spécial DiSI Ouest »

Le but de ce groupe de travail qui s'est tenu le 17 avril 2012 à Nantes Marsauderies était de préparer le budget prévisionnel du CHS pour le CHSCT du 24 avril. Ce sujet ainsi traité, le CHSCT pourra se dérouler dans les temps impartis sans préjudice des autres sujets.

Étaient présents, pour la direction : Valérie PICHOT (ressources), Régis SABOUREAU (assistant de prévention), Nathalie LE PLESSIS et Christine ELLUL (pilotage) ; pour les organisations syndicales : Pascal LEBOUCHER, Roselyne PRAMPART, Daniel GIRAUDEAU (SNUI Sud Trésor Solidaires), Françoise LAPOUJADE, Chantal BRETEAUDEAU, Dominique FERLAL (CFDT) **Jean-Yves DETOC (CGT), François JASPART, Sandrine TEURTRIE et Olivier DELEMAR (CGT).**

Il a été remis deux documents aux participants : un budget prévisionnel consolidé par groupe d'action de prévention, et un tableau des opérations prioritaires proposées avec estimation du coût.

Informations préalables

Puisque les pôles Ressources et Pilotages sont tous deux concernés par les questions hygiène, sécurité et conditions de travail, la direction a décidé de répartir les rôles en attribuant au pôle pilotage tout ce qui concerne les conditions de vie au travail et au pôle ressources tout le reste.

Dans le cadre de la régionalisation des programmes d'action sociale les DiSI ont obtenu une autonomie totale pour la gestion de leurs budgets, y compris le budget CHS. Il s'agit d'une bonne nouvelle dans la mesure où cela va optimiser le processus d'engagement des dépenses.

Questions-Réponses

Q : Les 20% de budgets devant être alloués en fin d'année le seront-ils ?

R : Oui, « quasi » certainement

Q : Comment sont gérées les questions concernant les immeubles partagés entre la DiSI et une direction locale ?

R : Un gestionnaire d'immeuble est identifié pour chaque immeuble (sauf Nantes Lotz Cossé et Tours à l'heure actuelle) avec qui les actions sont coordonnées. Les demandes émanant des agents DISI doivent remonter par le CSH DiSI.

Q : Pourquoi tant de précipitation alors que beaucoup d'informations ne sont pas encore connues (gestionnaires d'immeuble, besoins réels, etc.) ?

R : Il s'agit d'un budget prévisionnel, et s'il n'est pas établi rapidement, les dépenses ne pourront être engagées dans les temps.

Q : Y a-t-il un médecin « DiSI » ?

R : Il y en aura un, nommé par le secrétaire général du Ministère, mais il n'est pas encore identifié. Tous les médecins actuellement en charge des agents de la DiSI sont invités à la séance du mardi 24 avril.

Q : Les visites médicales sont-elles bien assurées et les agents sont-ils toujours suivis ?

R : Oui, mais il existe un problème à Rennes et Tours qui est en cours de traitement. Les équipes de proximité auront la charge d'organiser les visites médicales, les créneaux des médecins de prévention devront donc être communiqués aux ESI et non à la DiSI.

Budget Prévisionnel

La méthode d'élaboration du budget a été de s'inspirer de ce qui avait été fait dans les anciens CSI et d'effectuer des visites dans les anciens DIT de Rennes et Tours pour recueillir les spécificités de ces établissements. La visite de Nantes Lotz Cossé n'a pas encore été réalisée.

Les trois risques majeurs identifiés sont ceux liés à la route, les risques électriques et les risques posturaux (troubles musculo-squelettiques p.ex.). L'accent est donc mis sur ces sujets dans le budget.

Formations

Risques routiers

Le public concerné est en priorité les agents des CID et SIL, mais aussi, compte tenu de l'étendue géographique de la DiSI, les membres de la Direction et les représentants syndicaux.

Le renouvellement du parc automobile est en cours, pour se conformer à la circulaire du Premier Ministre qui impose de limiter le parc et de le rendre exemplaire en matière de protection de l'environnement. L'âge des véhicules et le segment autorisé s'en trouvent réduits (pas de véhicules antérieurs à 2006, cantonnement aux voitures de type Clio). La priorité est donnée au parc automobile de l'assistance. Ce renouvellement est prévu sur le budget de fonctionnement de la DiSI.

Sans données précises, il est estimé que 40 personnes – 8 par site – sont concernées par un stage « grands rouleurs » (inclus la conduite en conditions dégradées) et 8 à 16 personnes par un stage de conduite en zone urbaine. Un recensement des formations déjà reçues par les agents est nécessaire.

Une enveloppe de 8000 à 9000€ est attribuée à ce poste.

Les organisations syndicales font remarquer que des équipements spéciaux sont à prévoir dans certains départements pour pallier au risques hivernaux. Elles font également remarquer que les conditions dégradées n'étant pas courantes, ces stages nécessitent des stages de recyclage.

Risques électriques

Ce risque est encouru par tout personnel non électricien ayant à intervenir sur une baie informatique et/ou sur des ordinateurs hors tension (habilitation B0, H0) et au voisinage d'équipement haute tension (H0V). La première estimation de 10 personnes par site semble très insuffisante. Il est donc prévu 2 sessions de 10 personnes par site

dans un premier temps. En tenant compte des formations initiales et des recyclages prévus pour les agents d'entretien, une enveloppe de 13000 à 14000€ est allouée aux formations liées à la prévention des risques électriques.

Conduite d'engins

Le recensement des besoins est pratiquement terminé ; il manque encore le retour de Tours. Le besoin concerne surtout Rennes pour un stage de sensibilisation à la sécurité dans la manipulation d'un gerbeur. L'équipement en chaussures de sécurité des agents concernés est également à réaliser d'urgence. L'importance de l'utilisation de ces chaussures est soulevé ainsi que la question de la sensibilisation des personnels qui méconnaissent parfois le risque.

Une enveloppe de 5000€ est prévue qui pourra être revue après la réponse de Tours, attendue avant le CHSCT du 24 avril.

Suite à une question des OS, il est rappelé que la sécurité des bâtiments est assurée par la DiSI et budgétisée dans la DGF (dotation globale de fonctionnement).

Risques posturaux

La direction propose une formation par un kiné déjà suivie par les agents de Nantes Marsauderies qui a connu un écho très favorable. Une première vague de 5 stages – un par site – de 10 personnes est envisagée en donnant la priorité aux porteurs de charges et à l'éditique. Une enveloppe de 4000€ est prévue. Une campagne de sensibilisation par voie d'affichage pourrait être envisagée.

Secourisme

Le recensement du besoin est à faire rapidement, sachant qu'il y a risque de perte d'habilitation avec obligation de refaire un stage initial pour les personnes qui n'effectueraient pas leur stage de recyclage dans les temps (2 ans) et même un an pour la formation initiale.

Selon l'estimation actuelle, 3 recyclages et 2 formations initiales sont prévus pour une enveloppe de 4300€

Il est rappelé que les responsables de zone – dont la charge est d'appliquer les consignes d'évacuation en cas d'incendie – ne sont pas forcément secouristes.

Sécurité incendie

Les habitudes sont variables selon les sites (une formation annuelle est pratiquée à Angers p.ex.). La direction propose que le sujet soit traité au CHS de juin après analyse plus approfondie. Elle veille à l'application du calendrier des exercices d'incendie dans chaque établissement.

Divers

Les OS soulèvent la question du suivi des agents du Tripode (exposés jusqu'en 1993 à l'amiante) qui seraient maintenant agents de la DiSI. La direction indique que la DRFiP Loire Atlantique est responsable de leur suivi : ils ont le logiciel, le budget, etc. Cependant, la DiSI a reçu délégation de la gestion des agents de la DiSI concernés. Du personnel a été formé pour cela, mais la liste des personnes exposées à l'amiante n'a pas encore été communiquée.

ACQUISITION / TRAVAUX

Protection incendie

Il est demandé par Rennes une sirène flash à disposer sur le toit du bâtiment : le bruit ambiant est tel que les agents en intervention sur le toit n'entendent pas les alertes. Cette demande soulève la question des zones de *blackout* dans les établissements où les sirènes sont inaudibles. Il est prévu de procéder à l'identification de ces zones lors des tests de sirènes qui ont lieu 2 fois par an. Les salles blanches sont d'ores et déjà identifiées comme telles.

De plus, il conviendra de demander par note de service que des tests soient effectués en cas de modification ou de déplacement de cloisons.

Fauteuils ergonomiques

Sur prescription du médecin de prévention, trois fauteuils ergonomiques sont à commander dont un d'un type spécial et accompagné d'un porte document. La Direction propose que ces achats soient pris en charge par le CHS, sachant que le fond d'aide aux personnes handicapées ne peut être sollicité que si la prescription du médecin de prévention mentionne le handicap de l'agent. En y ajoutant une provision pour de futurs fauteuils, l'enveloppe prévue se monte à 4000€.

Compte tenu de la grande différence de prix entre les fauteuils, un complément d'information est demandé par les OS.

Chariot de manutention

Une benne basculante pour manipuler les déchets est demandée par Tours, pour un montant de 620€

Conclusion des débats

Le budget prévisionnel total s'élève à près de 41000€. Il sera présenté en l'état au CHS du 24 avril.

Les documents préparatoires pour ce CHS seront envoyés rapidement, sachant que certains documents sont encore en attente (extrait du registre hygiène et sécurité de Rennes p.ex.).

La question du lieu où sera tenu le CHS du 26 juin sera abordée le 24 avril, sachant que Mr Bellanger avait souhaité que les CHS tournent dans les établissements.

La séance est levée en se donnant rendez-vous le 24 avril à Nantes Marsauderies.

Sur notre site, vous trouverez d'autres informations plus complètes sous forme de tableaux.

Nous avons tenu à vous adresser ce compte rendu rapide afin de vous permettre de nous faire part de vos remarques, revendications et questions dans le cadre du prochain CHS du mardi 24 avril.

N'hésitez pas à contacter les camarades qui siègeront mardi prochain.

Olivier Delemar (Angers), **Véronique Bugeon** (Nantes Marsauderies), **Sandrine Teurtre** (Rennes),
Nathalie Azévédo (Tours), **Marie Claude Villeneuve** (Nantes Lotz Cossé).